



Communiqué de presse

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé Libéraux PACA communiquent,

De par notre présence quotidienne sur le terrain et notre expérience, nous souhaitons participer aux décisions des instances régionales.

Nous demandons la fin des « tests pour tous » ce qui entraîne une déstabilisation des soins au sein des laboratoires de biologie médicale. Toute initiative doit être lancée après concertation et validation des professionnels de santé via les URPS.

Ces professionnels de santé doivent pouvoir prescrire les tests.

Nous préconisons dans les aéroports l'utilisation des tests rapides antigéniques à la place des tests PCR dont les résultats sont rendus au minimum en 48H.

Nous demandons une procédure simplifiée et rapide pour l'ouverture des centres de dépistages COVID et une obligation préfectorale des communes à fournir une salle si besoin.

Nous demandons un paiement rapide des actes des professionnels qui participent au dépistage COVID dans ces lieux dédiés ou au sein des LBM.

Nous demandons que le suivi des patients COVID en sortie d'hospitalisation soit effectué par les professionnels de santé libéraux et rétribué correctement.

Nous demandons une procédure simplifiée pour l'ouverture d'hôtels COVID afin d'isoler les patients COVID qui n'auraient pas les structures nécessaires (Dossiers proposés par les CPTS) et un financement ARS.

Nous demandons une procédure opposable et signée par l'ARS pour l'entrée des soignants dans les EHPAD en vue d'une continuité des soins. Nos aînés doivent être protégés mais ils doivent aussi être soignés.

Nous demandons un financement de l'Etat afin de financer des équipements de protections individuels pour les professionnels de santé qui en auraient besoin et dont la gestion serait confiée aux URPS.

Nous demandons une reconnaissance de nos actions, une écoute plus attentive suivie de décisions qui, enfin, iront dans le sens de nos demandes.

Nous réitérons notre demande d'être acteurs décisionnaires de la politique de santé de la Région.

Sans quoi, nous n'aurons plus les moyens de motiver et mobiliser les professionnels de santé libéraux de terrain.

M. Boris LOQUET
Président
URPS Biologistes

M. Jean-Pierre BORDAS
Président
URPS Chirugiens-Dentistes

Mme Lucienne CLAUSTRES
Présidente
URPS Infirmières

M. Julien AUTHEMAN
Président
URPS Masseurs-Kiné.

Dr Laurent SACCOMANO
Président
URPS Médecins Libéraux

Mme Isabelle CHARLES
Présidente
URPS Orthophonistes

M. Fabrice TEMPLIER
Président
URPS Orthoptistes

M. Michel SIFFRE
Président
URPS Pharmaciens

Mme Chantal SINIBALDI
Présidente
URPS Pédicures-Podologues

Mme Aurélie ROCHETTE
Présidente
URPS Sages-Femmes

Contact presse :

URPS Biologistes, Boris LOQUET : 06.84.10.19.15 – **URPS Chirugiens-Dentistes**, J-Pierre BORDAS : 06.19.02.02.14 - **URPS Infirmières**, Claire FIORI, agence Accès Presse : 06.25.45.87.57 – **URPS Masseurs-Kiné.**, Julien AUTHEMAN : 06.81.94.28.68 - **URPS Médecins**, Urielle DUTARTRE, agence CORIOLINK : 06.62.82.71.62 – **URPS Orthophonistes**, Isabelle CHARLES : 04.91.81.88.88 – **URPS Orthoptistes**, Fabrice TEMPLIER : 06.03.08.77.38 – **URPS Pharmaciens**, Michel SIFFRE, Président : 06 31 52 29 31 – **URPS Pédicures-Podologues**, Chantal SINIBALDI : 06.16.99.46.19 - **URPS Sages-Femmes**, Aurélie ROCHETTE : 06.43.09.59.50